



Chargé du Marketing Territorial (H/F)

Conseil général des Hauts-de-Seine

(Descriptif de poste)

Référence : CURAM082704

LA COLLECTIVITE (www.Cg92.fr)

Dans un contexte de concurrence de plus en plus vive entre les métropoles européennes pour l'accueil des investisseurs et des entreprises, le Conseil général des Hauts-de-Seine a pour objectif de renforcer le développement économique et la création d'emplois sur l'ensemble de son territoire.

Pour ce faire, le Président Patrick Devedjian a créé en juin dernier la Direction du Développement Territorial et de l'Immobilier (DDTIME). Cette nouvelle direction a été intégrée au Pôle Attractivité et Emploi qui regroupe quatre directions et a pour mission de favoriser la compétitivité et l'attractivité du territoire notamment par l'élargissement de l'offre de soutien à la création et à l'accueil d'entreprises, la coopération entre les acteurs économiques et la recherche des pôles de compétitivité, l'orientation vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

Les objectifs assignés à cette direction visent notamment à :

- Accompagner et faciliter le développement des projets stratégiques de développement urbain et économique, en appui des opérateurs et établissements d'aménagement.
- Concourir au développement d'une offre immobilière répondant aux besoins actuels et futurs des entreprises et à la redéfinition de sa politique d'aide à l'immobilier d'entreprises et notamment en matière de soutien aux pépinières et hôtels d'entreprises.
- Développer l'accueil des entreprises et l'appui à l'implantation dans le territoire.
- Assurer la promotion du territoire en vue d'attirer les investisseurs et les acteurs économiques.

L'équipe sera constituée à terme de 7 à 10 personnes, privilégiant efficacité et réactivité.

LE POSTE

Dénomination : Chargé du Marketing Territorial

Liaisons hiérarchiques : Membre de l'équipe de la DDTIME, il sera placé directement sous l'autorité du Directeur du Développement Territorial et de l'Immobilier d'Entreprise.

Liaisons fonctionnelles internes et externes : Les élus départementaux en charge du développement économique. Les Collectivités locales (villes, CA) les partenaires institutionnels (Préfecture), la SEM 92 et les SEM des municipalités. Promoteurs immobiliers et investisseurs français et étrangers. Entreprises.

Missions :

Force d'expertise, de conseil et de proposition auprès du Directeur de la DDTIME, dans un contexte de mise en place d'une organisation, il sera chargé de proposer une ligne stratégique de marketing territorial (cibles, objectifs, moyens), de définir et d'élaborer les « produits » liés à l'offre territoriale et de mettre en œuvre un programme d'actions de promotion.

Point d'entrée au sein des services départementaux pour les questions relatives à ce projet, il animera une équipe projet mobilisant des ressources notamment internes.

Il assurera le pilotage, l'évaluation, l'adaptation le cas échéant des actions mises en œuvre.

Ce cadre sera plus précisément chargé de :

- Développer l'accueil des entreprises et l'appui à l'implantation dans le territoire,
- Appréhender les spécificités des quatre territoires clairement identifiés (atouts et faiblesses), proposer des actions pertinentes et adaptées aux problématiques et enjeux,
- Assurer la promotion du territoire afin d'attirer les investisseurs et les acteurs économiques.

Critères d'appréciation :

- Intégration réussie tant au sein de la DDTIME qu'auprès des acteurs et des différents partenaires (notamment les autres directions du Conseil général pour lesquelles vous interviendrez en tant que structure ressources et d'expertise).
- Qualité des actions et savoir-faire dans la valorisation de l'offre de services proposée par le département pour accueillir de nouvelles entreprises.
- Capacités à accompagner et à favoriser les évolutions de la direction.

LES EXIGENCES

Formation : Supérieure Bac+5, IEP + grande école de commerce avec une spécialisation en marketing.

Expérience : Confirmée, de plusieurs années de responsabilités, acquise dans le domaine du développement économique (promotion et attractivité d'un territoire) et en immobilier d'entreprise.

Posséder une solide expérience :

- du marketing territorial
- de la mise en relation des territoires et des investisseurs économiques
- de l'aménagement et du développement urbain liés à l'immobilier d'entreprise,

Avoir démontré des capacités à fédérer entreprises et partenaires institutionnels autour d'un projet en ayant notamment contribué à la mise en œuvre de nouvelles offres en marketing territorial.

Bilingue (anglais).

Caractéristiques personnelles recherchées :

- Proactivité et efficacité.
- Autonomie.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Qualités rédactionnelles.
- Relationnel et diplomatie.
- Rigueur et organisation.
- Force de conseil et de proposition (stratégie marketing).
- Capacités à faire prévaloir les intérêts du Conseil général vis-à-vis de ses différents partenaires.
- Capacités à animer, à fédérer et à mobiliser des collaborateurs en interne des différentes directions ainsi que des partenaires institutionnels.
- Appétence pour le travail en équipe.
- Capacités de dialogue, d'écoute et de communication.
- Résistance au stress.

LES CONDITIONS

Rémunération :

Vacance de poste accompagnée des formalités réglementaires de déclaration de vacance d'emploi au Centre Interdépartemental de Gestion et publicité interne.

Poste à pourvoir prioritairement par un fonctionnaire territorial de catégorie A ou par un fonctionnaire en détachement, ou par voie contractuelle.

Rémunération en adéquation avec les attentes et exigences liées à cette création de poste.

Délai de prise de fonction :

Le poste, basé à Nanterre, est à créer dans les meilleurs délais.

Responsables de la Recherche :
Philippe PREVOST / Claire LAVANDIER

P.S. : Toutes les candidatures (lettre de motivation + CV) devront être adressées rapidement sous référence CURAM082704 à Claire LAVANDIER :

FC Conseil

9, rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

Tél : 01.42.66.37.10

Fax : 01.42.66.00.02

courriel : clavandier@fcconseil.fr

qui garantit la confidentialité tant que l'approche exploratoire n'aura pas débouché sur une candidature ferme de la part de la personne approchée.

<http://www.fcconseil.fr>